

3.0 crédits	25.0 h	2q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2011-2012, 2013-2014, ...

Enseignants:	BEGUIN Claire (coordinateur) ; Lorant Vincent ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés :	<p>Principaux thèmes à aborder</p> <p>Ce cours démarre par une révision des concepts de base sur la gestion de l'information en santé et devrait permettre aux étudiants de se familiariser avec les systèmes d'information en Belgique et au niveau international. Dans ce cadre, l'apprenant doit être capable de porter un jugement sur les systèmes d'information et de décrire l'organisation d'un système de surveillance et les mécanismes de gestion de l'information sanitaire.</p> <p>La seconde partie aborde des concepts spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la description de l'organisation d'un système de surveillance épidémiologique ;</li> <li>- les méthodes de collecte des informations adaptées aux réalités de terrain ;</li> <li>- la qualité de la récolte de données ;</li> <li>- les analyses possibles à partir des données sanitaires générées par les systèmes de surveillance ;</li> <li>- l'interprétation de l'information sanitaire ;</li> <li>- l'utilisation de l'information sanitaire ;</li> <li>- l'intégration de l'information dans le processus décisionnel ;</li> <li>- la connaissance des systèmes de surveillance épidémiologique en Belgique RCM, RIM, réseau sentinelle, registres, ) et au niveau international.</li> </ul> <p>La dernière partie approfondit les méthodes de recherche des données en santé, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la connaissance des systèmes de notification des maladies et des soins de santé primaires ;</li> <li>- la connaissance et l'utilisation des bases de données sanitaires disponibles sur le web ainsi que les bases de ressources bibliographiques ;</li> <li>- la connaissance des critères d'une recherche critique d'information.</li> </ul> <p>Chaque module est constitué d'un objectif pédagogique et de savoirs sous-jacents à acquérir par l'apprenant. Les dispositifs pédagogiques par module sont également précisés. Chaque module comporte un substrat théorique minimum à acquérir des exercices intégrateurs à partir de sources de données diverses, qui permettront la mobilisation de différents savoirs et qui feront l'objet de travaux de groupe.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Objectif général :</p> <p>Le renforcement des capacités à gérer l'information sanitaire est de plus en plus important actuellement, notamment en lien avec les technologies de l'information en santé.</p> <p>Ce cours participe à l'atteinte de la compétence : " être capables d'utiliser les systèmes d'information en santé disponibles pour optimiser le rendement et les résultats des systèmes de santé ".</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Cet enseignement vise à rendre les apprenants capables de structurer et d'utiliser l'information sanitaire à bon escient pour l'amélioration du fonctionnement des systèmes de santé. En particulier, au terme de cette formation, les apprenants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les éléments du système de soins, leurs interrelations, le rôle de l'information sanitaire et son fonctionnement ;</li> <li>- Identifier l'information nécessaire pour la prise de décision ;</li> <li>- Intégrer l'information dans le processus de décision et d'action, dans une vision systémique ;</li> <li>- Analyser la qualité des données des systèmes d'information.</li> </ul> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Contenu : Le but de cet enseignement est de porter un regard critique sur les systèmes d'information en santé afin d'améliorer le fonctionnement des systèmes de santé. Dans ce cadre, l'apprenant doit être capable de porter un jugement sur les systèmes d'information en santé et de décrire l'organisation d'un système de surveillance et les mécanismes de gestion de l'information sanitaire.</p> <p>Dispositif : L'apprentissage se fait par des cours magistraux, des mises en situation et des exercices à résoudre en grand groupe ou via des travaux de groupe.</p>

Autres infos :	<p>Evaluation : L'évaluation portera principalement sur les savoirs à acquérir dans chacun des modules. L'évaluation portera en partie sur l'élaboration de travaux de groupes et sur un examen écrit.</p> <p>Supports: 3 supports sont proposés à l'apprenant pour faciliter l'atteinte des objectifs d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un support théorique ;</li> <li>- un portefeuille de lecture ;</li> <li>- un site de ressources complémentaires disponible sur i-campus.</li> </ul>
Cycle et année d'étude: :	<p><a href="#">&gt; Master [120] en sciences de la santé publique</a></p>
Faculté ou entité en charge:	<p>FSP</p>